

LA RENCONTRE DE NOS DELEGUES DE 3EMES AVEC M GUIOL,SENATEUR DU VAR





A l'issue de cette séance, les élèves ont chaleureusement remercié M le Sénateur d'avoir échangé à partir de leurs questions préparées et de celles posées au grée du débat. Photos : OLECA-A.KOCIAN

Le sénateur André Guiol, de l'hémicycle au collège

En fin de matinée, vendredi, les délégués des classes de 3^e et leurs suppléants ont reçu la visite du sénateur du Var, André Guiol qui s'est prêté, sans filtre, au jeu des questions-réponses.

L'exercice a duré près d'une heure et demie et André Guiol n'a pas boudé son plaisir d'échapper à l'hémicycle parisien pour venir s'asseoir en bout de table dans la salle de réunion du collège Paul-Cézanne à Brignoles. Face à lui, une vingtaine d'élèves de 3^e bien décidés à venir à bout des quarante-cinq questions qu'ils ont préparées avec leur professeur d'histoire-géographie, Émilien Réveillon.

Être assis à la même table qu'un sénateur n'est quand même pas donné à tout le monde, alors - la semaine dernière, nous nous sommes tous réunis, délégués et suppléants, ce qui représente 28 élèves, pour établir la liste des questions », indique le professeur.

« C'est la première année que nous organisons ce type de rendez-vous avec des personnalités, acteurs de la vie civile et des institutions. Nous avons déjà reçu un juge et nous avons demandé à la sous-préfecture et au maire, explique Xavier Robichon, principal du collège. C'est une façon de valoriser nos élèves qui s'engagent dans leur rôle de délégués. »

Sans langue de bois

« J'ai mis la cravate pour l'occasion parce que j'ai vu que la question de la tenue était posée, normalement je ne la mets pas », a confié le sénateur en entrant dans la salle et donnant ainsi le ton d'un échange tout en simplicité.

« Oui, il y a une tenue obligatoire au



Une vingtaine d'élèves du collège Paul-Cézanne ont accueilli André Guiol, sénateur du Var pour une heure et demie de questions-réponses.

Sénat. Pour les hommes, c'est cravate et veste. Pour les femmes, la cravate n'est pas obligatoire », a glissé le sénateur avec malice. Pour lancer la partie du jeu des questions-réponses, André Guiol a présenté son parcours professionnel : une carrière dans la défense nationale à Versailles puis à Toulon en parallèle de ses mandats de maire de Néoules pendant vingt-cinq ans.

« J'ai toujours veillé à ce que mes mandats ne soient pas la seule source de revenus pour faire vivre ma famille. Cela nécessite un grand engagement personnel mais c'est très agréable quand on arrive en fin de mandats de ne pas dépendre financièrement de ces derniers. J'ai toujours mené deux fers au feu. » Un brin intimidés - les premières minutes seulement - les élèves ont enchaîné les questions, même

celle qui fâche d'habitude : le salaire.

André Guiol a misé sur la transparence et a même décortiqué sa fiche de paie.

« 4 700 euros. Et nous avons aussi une enveloppe pour les déplacements et pour le logement à Paris. »

À partir de là, la confiance était installée et les adolescents sont plutôt friands des réponses claires et nettes.

Même si finalement, ce n'est pas si simple d'expliquer le travail d'un sénateur.

Des vocations ?

« Nous n'avons pas encore abordé le sujet en classe, ce sera pour la fin de l'année, alors c'est encore un peu confus pour eux. Aujourd'hui, c'est un peu une introduction », a relevé Émilien Réveillon.

« D'abord, nous sommes 348 sénateurs. Nous sommes élus pour six ans - la moitié tous les trois ans - par les grands électeurs, a détaillé André Guiol. Les sénateurs représentent les collectivités. Comme vous. Vous êtes élus et représentez les autres élèves. Nous préparons et proposons des lois. On peut aussi amender des lois en séance c'est-à-dire des modifications pour les faire évoluer. Nous sommes à Paris environ trois jours par semaine, le reste en province. »

Entre les voyages, les personnalités politiques que les sénateurs sont parfois amenés à croiser, les élèves ont entraperçu un rythme de travail et de vie bien loin d'un quotidien ordinaire.

« Avec tout ce que je viens de vous dire, certains d'entre vous ont-ils envie de devenir sénateur ? »

Une petite poignée de main s'est levée, quelques-unes très incertaines, d'autres plus convaincues, en tout cas les mines étaient plutôt réjouies au moment de se quitter.

HÉLÈNE DOS SANTOS
hdossantos@nicematin.fr

Diplôme, écologie, laïcité... Questions-réponses pêle-mêle

► Quelle est la loi, la plus bizarre ?

« Si elle était bizarre, je ne l'ai pas votée. »

► La plus marrante ?

« Il y a quand même peu de lois qui provoquent des fous rires. »

► La plus importante ?

« C'est quand nous sommes allés au congrès de Versailles pour modifier la

constitution, consolider l'avortement. C'était un moment important pour les parlementaires, députés et sénateurs. »

► À notre âge, vous vous imaginez sénateur ?

« Sénateur, non. Mais je voulais m'impliquer dans ma commune. »

► Et quel était votre choix d'orientation ?

« On a tendance à choisir entre les maths et la littérature. Moi, j'étais en classe moderne - maths donc - mais en grandissant, on s'aperçoit qu'il faut être un peu des deux. »

► Faut-il des diplômes pour être sénateur ?

« Non, tout citoyen peut être élu. »

► Appartenez-vous à un parti politique ?

« J'ai longtemps adhéré au Parti socialiste maintenant je suis centre gauche. »

► Pouvez-vous être sanctionné pour un manquement au règlement du Sénat ?

« Oui, le règlement nous oblige à l'assiduité. L'indemnité peut être amputée d'une partie. »

► Pourquoi on n'autorise pas le voile dans les éta-

blissements scolaires ?

« C'est le principe de la laïcité. Il ne faut pas de signes ostentatoires. Je vais citer Jean Jaurès : "La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne veut pas faire la loi". Je crois qu'il y a tout dans cette phrase. »

► Est-ce que vous êtes pour la loi qui interdit de vendre les voitures à moteur thermique ?

« Je pense qu'il faut le faire compte tenu des enjeux. »

► Et pour ceux qui n'ont pas les moyens ?

« Il faudra les aider. Cela prendra du temps mais je ne vois pas comment on peut s'en tirer si on continue à rejeter autant de CO2 dans l'atmosphère. »

► Pourtant il y a des usines qui polluent ?

« Chacun doit faire sa part,

c'est la théorie du colibri. »

► Quelle est la principale difficulté que vous rencontrez ?

« C'est comment concilier l'homme que je suis, plutôt humaniste, avec mon engagement de la défense nationale. Je me suis toujours posé la question. Mais travailler pour la défense pour un régime démocratique,

ça ne me pose aucun problème. Le problème se poserait dans un régime qui ne serait pas démocratique. »

► Que fait un sénateur après son mandat ?

« Il peut se représenter à un nouveau scrutin ou faire comme moi, il peut s'arrêter. J'ai décidé qu'en 2026, j'arrêterai tout. »



Les délégués ont enchaîné les questions, de plus en plus à l'aise dans l'exercice.



M. Leca, conseiller principal d'éducation, André Guiol et Émilien Réveillon, professeur.